PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 1^{er} février 2010, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents : Roger Simard, Lauréanne Dion, Claude Beauchemin, Caroline Roberge et Micheline Darveau, sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2010;
- 3. Suivi des procès-verbaux;
 - a) Réseau d'égout
 - b) Projet Internet haute vitesse
- 4. Correspondance;
- 5. Adoption des dépenses;
- Résolution Mandat au camp Saint-François pour offrir des services de camps de jour (Terrain de jeux) aux enfants de Saint-François-de-l'Îled'Orléans à l'été 2010;
- 7. Résolution Aide financière pour les enfants inscrits à temps plein au camp de jour du camp Saint-François à l'été 2010;
- 8. Résolution Politique d'embauche à la MRC de l'Île d'Orléans;
- Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal;
- Résolution Changement de date pour la tenue de la séance ordinaire de mars 2010 du Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;
- 11. Varia;
 - a) M.R.C.
 - b)
- 12. Période de questions;
- 13. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

010-008 Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claude Beauchemin et appuyée par Caroline Roberge.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

010-009 Item 2 Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2010.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Lauréanne Dion et appuyée par Caroline Roberge.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 3 Suivi des procès-verbaux.

a) Réseau d'égout

Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier dresse un historique du projet incluant le compte-rendu des frais encourus depuis 1996 aux membres du Conseil et aux citoyens présents.

b) Projet Internet haute vitesse

Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier informent le Conseil et les citoyens présents de l'évolution de ce projet.

Item 4 Correspondance.

010-010 Item 5 Adoption des dépenses.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des dépenses soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Il est proposé par Claude Beauchemin et appuyé par Roger Simard que les comptes payés et les comptes à payer totalisant respectivement : 73 727,73 \$ et 14 698,90 \$ pour des dépenses totales de : 88 426,63 \$ soient adoptés.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

010-011

Item 6 Résolution – Mandat au camp Saint-François pour offrir des services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans à l'été 2010

Attendu qu'il est de la volonté du conseil municipal de s'assurer que des services de camp de jour (Terrain de jeux) soient offerts aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans à l'été 2010;

Attendu que la Loi sur les compétences municipales permet à une municipalité locale de confier à un organisme à but non lucratif l'offre d'activités de loisirs pour ses citoyens. (L.R.Q., c. C-47.1, chapitre II);

Attendu que le camp Saint-François est une entreprise à but non lucratif établie sur le territoire de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et qu'elle offre des services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de l'Île d'Orléans depuis plusieurs années;

En conséquence, il est proposé par Caroline Roberge, appuyée par Lauréanne Dion

Et

Il est résolu

Que le mandat d'offrir des services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans soit confié au Camp Saint-François pour la saison d'été 2010.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

010-012 Item 7 Résolution – Aide financière pour les enfants inscrits à temps plein au camp de jour du camp Saint-François à l'été 2010

Attendu que par sa résolution # 010-011 le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a mandaté le camp Saint-François pour offrir les services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de la municipalité à l'été 2010;

Attendu qu'il est de la volonté du conseil municipal de contribuer pour qu'un coût raisonnable soit demandé aux parents désirant inscrire leurs enfants au camp de jour;

En conséquence, il est proposé par Caroline Roberge, appuyée par Micheline Darveau

Et

Il est résolu

Qu'un montant de deux cents dollars (200 \$) soit versé par la municipalité pour chaque inscription à temps plein aux activités de camp de jour (Terrain de jeux) au Camp Saint-François pour la saison d'été 2010.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

010-013 Item 8 Résolution – Politique d'embauche à la MRC de l'Île d'Orléans

Attendu que l'article 210.5 de la Loi sur l'Organisation territoriale municipale (L.R.Q., chapitre 0-9) définit que la MRC de l'Île d'Orléans est une personne morale de droit public formée des habitants et des contribuables de son territoire;

Attendu qu'il est primordial que la MRC de l'Île d'Orléans s'assure que le processus d'embauche de tout membre de son personnel soit effectué selon des principes de transparence et d'impartialité;

Attendu qu'à ce jour aucune politique de cette nature n'est en voie d'être adoptée ou à l'étude par les autorités de la MRC de l'Île d'Orléans;

En conséquence;

Il est proposé par Lauréanne Dion, appuyé par Claude Beauchemin

Et

Il est résolu

Que le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans demande à la MRC de l'Île d'Orléans d'étudier et d'adopter une politique d'embauche et d'attribution de contrat de travail;

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à la MRC de l'Île d'Orléans et aux municipalités qui la composent.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 9 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal

Tous les membres du conseil municipal ont déposé leurs déclarations des intérêts pécuniaires.

010-014

Item 10 Résolution – Changement de date pour la tenue de la séance ordinaire de mars 2010 du Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Attendu que le calendrier des séances ordinaires de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans fixait la tenue de la séance ordinaire du mois de mars 2010, au lundi 1^{er} à 20 h;

Attendu qu'il apparaît souhaitable aux membres du Conseil de déplacer le moment de sa tenue;

En conséquence

Il est proposé par Caroline Roberge, appuyé par Micheline Darveau

Et

Il est résolu

Que la séance ordinaire de mars soit déplacée au jeudi 11 mars 2010 dès 20 h, à la salle du Conseil située au centre le Sillon, 337, chemin Royal. Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 11 Varia

- a) MRC
- b)

Item 12 Période de questions.

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 21 h et se termine à 21 h 10 pour une durée de 10 minutes.

010-015 Item 13 Levée de la séance.

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion il est 21 h 10.

* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.